



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Haïti

Question écrite n° 49918

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits humains en Haïti. Les crises successives que vient de traverser ce pays ont contribué à dégrader le fonctionnement des différentes institutions, en particulier les systèmes judiciaire, policier et pénitentiaire, favorisant ainsi la multiplication des atteintes aux droits humains et l'émergence d'un véritable sentiment d'impunité pour les coupables d'exactions. Afin de mettre fin à cette situation parfaitement intolérable, Amnesty international insiste pour que les autorités françaises coopèrent avec les autorités haïtiennes en vue de remettre sur pied, d'urgence, un système judiciaire, policier et pénitentiaire dans le respect des droits humains. Cette organisation rappelle en outre la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie visant à rechercher, arrêter et juger, selon les normes internationales d'équité des procès, les coupables d'exactions récentes ou passées. Il lui demande quelles actions la France entend engager afin de faciliter la mise en oeuvre de l'état de droit en Haïti et la fin de l'impunité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49918

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2004, page 8554